



SÉANCE DU 15 JANVIER 2025
Date de la convocation : 10 janvier 2025

Le quinze janvier deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Membres en exercice : 12

Présents : M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
M. BRUNET André, M. BOUIREK Azzdine, M. DI-UBALDO Vittorio
Adjoint au Maire.
M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FERBUS Carine, M. PELLOUX Joël
Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M. CARRERA Yohann a donné pouvoir à M. BRUNET André
M. CHMIELINSKI Jean a donné pouvoir à M. DI-UBALDO Vittorio
Mme CURTIUS Anick a donné pouvoir à Mme FERBUS Carine
M. PANISSET Didier a donné pouvoir à M. DESCHAMPS Jean-Paul

Absent excusé :

M. LESOT Richard

Le Conseil municipal a choisi Monsieur Azzdine BOUIREK comme secrétaire de séance

2025-03 - Renouvellement de la convention ADS avec la CCSLA

Monsieur le Maire expose :

Qu'il est nécessaire de maintenir le service mutualisé d'instruction des demandes de permis avec la Communauté de Commune des Sources du Lac d'Annecy (convention jointe en annexe)

Après avoir débattu, le conseil municipal :

- **Approuve** la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager et CU) pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2025 et renouvelable par reconduction expresse ;
- **Autorise** le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ayant cette délégation, à signer au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces administratives nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le Secrétaire de séance,
Azzdine BOUIREK



Le Maire,
Philippe PRUD'HOMME